

Ecrit par le 16 février 2026

Région : le dispositif d'aide de 500€ pour le loyer des TPE de novembre est désormais accessible



Comme [nous l'avions annoncé en novembre dernier](#), la Région Sud vient de rendre accessible son dispositif d'aide exceptionnelle pour les loyers de novembre.

Cette mesure est destinée à venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement. Dans ce cadre, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc mis en place une aide exceptionnelle, d'un montant de 3M€, pour le loyer du seul mois de novembre 2020.

Pour rappel, cette aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et

Ecrit par le 16 février 2026

entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Depuis cette semaine, l'accès à cette aide, [qui doit faire l'objet d'une demande dématérialisée](#), est maintenant disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Région sud : 5è édition des Mois de l'Entrepreneuriat

Ecrit par le 16 février 2026



Lancé conjointement par l'association 100 000 entrepreneurs, Impact Partners et Bpifrance, l'évènement donne l'occasion à des entrepreneurs bénévoles de transmettre leur passion de la création d'entreprise à des lycéens issus de quartiers en difficulté.

A travers ce 5e rendez-vous des Mois de l'entrepreneuriat l'objectif est clair : lutter contre le décrochage scolaire en sensibilisant les collégiens et lycéens à l'entrepreneuriat par le biais d'un dialogue intergénérationnel afin d'élargir leurs choix d'orientations. Disposant la plupart du temps d'une méconnaissance du monde de l'entreprise, les jeunes ne l'intègrent que trop rarement dans leurs choix professionnels. Il s'agit donc d'établir une passerelle entre les entreprises et les jeunes des quartiers à travers des témoignages individuels d'entrepreneurs de 2 heures ou de speed-meeting.

Ainsi, durant le mois de décembre, ils sont plus d'une centaine d'entrepreneurs à se mobiliser pour partager leur passion de la création d'entreprise auprès de jeunes issus de quartiers prioritaires. « Depuis le confinement, les inégalités sont devenues encore plus criantes dans les Quartiers prioritaires

Ecrit par le 16 février 2026

ou isolés. Le taux de chômage des jeunes des quartiers y est deux fois et demi plus élevé que la moyenne nationale. Cette opération est d'autant plus importante cette année. Nous sommes déterminés à leur prouver par nos témoignages d'entrepreneurs que l'égalité des chances existe » déclare Béatrice Viannay Galvani, déléguée générale de l'association 100 000 Entrepreneurs, qui vient de signer un partenariat avec la [Région Sud](#) pour y développer son activité.

A ce titre, un animateur régional est actuellement en cours de recrutement car les demandes d'intervention de la part des établissements scolaires connaissent une forte hausse avec 113 demandes en 2020 contre 80 l'an dernier. 3 032 jeunes vont ainsi être touchés par l'évènement durant le mois de décembre contre 2 186 sur l'année complète en 2019.

Plus d'informations : lemoisdelentrepreneuriatdanslesquartiers.fr

Benoît Mournet : un préfet pour la relance de la Région Sud



Ecrit par le 16 février 2026

[Benoît Mournet](#), 34 ans, vient d'être nommé sous-préfet à la relance auprès de [Christophe Mirmand](#), préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône. Promu par un décret du Président de la République en date du 13 novembre 2020, ce dernier était en poste depuis 3 ans au ministère de l'Economie et des Finances en tant qu'inspecteur général des finances.

Diplômé de Sciences Po et de l'Ecole des Hautes études en santé publique, Benoît Mournet a auparavant dirigé plusieurs établissements hospitaliers en région parisienne. Il est maintenant en charge d'accompagner la mise en œuvre du plan de relance post-Covid impulsé par le gouvernement 'France Relance' sur l'ensemble du territoire régional ainsi que de renforcer la relation entre l'Etat, les élus locaux, les entreprises et les citoyens.

« Le déploiement continu depuis cet été du plan de relance vise à accompagner le rebond de notre économie, avec des effets concrets sur l'activité et l'emploi, explique la préfecture de région. La nomination de Benoît Mournet va contribuer à soutenir et amplifier cette action, aux côtés des élus locaux et des entreprises. »

La Région SUD donne 500 € pour les loyers de novembre des petites entreprises

Ecrit par le 16 février 2026



Afin de venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.

Pour cela, une aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début janvier. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Le Conseil régional prévoit de consacrer une enveloppe de 3 M€ à ce soutien à une meilleure réouverture des commerces et des artisans de l'ensemble de la région.

Renseignements : [ICI](#)

Ecrit par le 16 février 2026

Agir vite pour l'économie régionale



Le Conseil régional a annoncé de nouveaux crédits et aides pour les entreprises. Il veut donner plus de consistance et de cohérence à une action sanitaire qui n'est plus lisible et faire de ce confinement le dernier.

Renaud Muselier en remet une couche. Il parle désormais d'un « confinement numéro 2 », comme s'il y s'en annonçait déjà un troisième. C'est fort probable : « les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième », constate le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Médecin, il veut « se battre pour la vie », « ne pas vouloir tester pour tester, mais « inonder le pays de tests rapides pour mettre fin à l'incertitude sanitaire et savoir qui est malade ou ne l'est pas. J'ai donc commandé 100 000 tests rapides pour mettre en place une stratégie régionale (...) Pour être efficace, il faut partager les savoirs sur l'ensemble du territoire entre les collectivités locales, la Caisse Primaire

Ecrit par le 16 février 2026

d'Assurance maladie, l'ARS, l'IHU, le Bataillon des Marins Pompiers, les laboratoires. Grace à ces tests, et à l'analyse des eaux usées, nous pourrons gagner 5 à 7 jours sur la détection des clusters naissants et ainsi tester et isoler efficacement un groupe de personnes. »

« Les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième »

Onze machines de test rapides (20 minutes) cofinancées pour les hôpitaux de toute la région dont ceux d'Orange et d'Avignon vont être déployées. Car il faut aider la vie à se poursuivre dans une économie nécrosée. « Pour cela les conditions du déconfinement doivent être connues à l'avance. Personne ne nous dit qui décide, sur quels critères et à quelles seront les modalités d'ouverture ou de fermeture », s'alarme l'élu. « On nous dit juste que tout va mal et que tout s'aggrave ! Tout doit être fait pour aller plus vite que le virus », résume Renaud Muselier. Mais on en est encore loin : « rendez-vous compte que la CPAM sait très bien où sont les clusters, mais qu'ils n'ont pas le droit de donner cette information » alors que tout doit être tenté pour faire de ce confinement le dernier.

Les dispositifs du « confinement 2 » pour les entreprises

Le plan de reprise du Conseil régional « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », mobilisant 1,4 milliard d'euro, va donc se poursuivre. Avec 65 M€ pour les entreprises, disponibles sur les mêmes outils de la première vague :

Fonds COVID-Résistance (17M€) : Ce fonds permet l'octroi de prêts compris entre 3 000 € et 10 000 €, pour les entreprises et associations de - de 20 salariés, sans garantie personnelle, à taux 0 et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Ce dispositif est opéré en partenariat avec le réseau initiative qui instruit votre dossier.

- 25 M€ décaissés pendant la première vague
- 17 M€ disponible pour la seconde

Prêt-rebond BPI/Région Sud (37M€) : c'est un prêt opéré par la BPI de 10 000 € à 300 000 € pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf secteur agricole).

- 33 Millions d'euros durant la première vague à plus de 450 entreprises
- 37 millions d'€ de prêts sont immédiatement mobilisables

Fonds Régional de Garantie (5M€) : Avec le fonds Région Sud Garantie, la Région se porte garante des prêts souscrits par les chefs d'entreprises (toutes PME, tout secteur d'activité, tous stades de vie) pour des montants compris entre 1000€ et 1,7 M€ pour financer des investissements matériels et immatériels comme du besoin en fonds de roulement et/ou de la trésorerie

Ecrit par le 16 février 2026

- Déjà 5 millions de décaissés pour une vingtaine d'entreprises
- 5 millions d'€ de garantie bancaire disponibles

Fonds Economie Sociale et Solidaire (1,5M€) : fonds de 2 millions d'euros créé avec nos partenaires (Cepac, Banque des territoires...) Il permet l'octroi de Prêts à taux 0, sur 12 à 18 mois et dont le montant peut aller de 10 000€ à 100 000€.

- 475 000 euros prêtés durant la 1ère vague
- Encore 1,525 M € de disponibles

Fonds Investour (4M€) : nouvelle enveloppe qui permet l'octroi de prêts d'un montant compris entre 15 000 € et 200 000 €, dédié exclusivement au secteur du tourisme.

La culture en danger : 1M€ de nouveaux crédits

Ils s'ajoutent aux 39 M€ en cours d'engagement :

- 700 000 € du plan « Terre de Culture » seront mis à disposition pour compenser une partie des pertes de recette des lieux qui resteront ouverts pour permettre aux équipes artistiques de continuer à répéter.
- 300 000 € de nouveaux crédits, pour un budget total d'1 million d'euros à engager en décembre 2020 en faveur des équipes et structures culturelles les plus fragilisées.

« Nous avons augmenté de 30% notre budget en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Près de 11 M€ de crédits régionaux sont désormais consacrés aux auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, artistes et techniciens de la filière. Nous avons maintenu 30 M€ de subventions à des structures ou événements qui n'ont pas pu mener à bien toutes leurs actions du fait de la crise sanitaire. Enfin, nous avons injecté 5M€ dans un plan d'urgence et de relance, « Terre de Culture » mis en œuvre pour les secteurs du livre, des arts plastiques et visuels, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du spectacle vivant. »

Guichet unique du Conseil régional : 0805 805 145. Du lundi au vendredi (8h à 18 h) et entreprises.maregionsud.fr

Ecrit par le 16 février 2026

Région Sud : une prime régionale Covid pour les renforts paramédicaux



Afin de faire face à l'afflux des patients en milieu hospitalier, le président de la [Région Sud](#) Renaud Muselier a annoncé offrir une prime 'spéciale Covid' à tous les stagiaires des formations paramédicales qui viendront en renfort dans les hôpitaux en Paca.

Déjà mise en place lors de la première vague par la Région Sud, la prime 'spéciale Covid', d'un montant total de 4,4 millions d'euros, avait bénéficié aux 4 289 stagiaires des filières médicales et paramédicales qui en avaient fait la demande. « Afin de récompenser cet effort, tous les stagiaires qui s'engagent pour lutter contre l'épidémie sur notre territoire régional pendant cette deuxième vague seront de nouveau éligibles à une prime spéciale, dans les mêmes conditions que lors de la première vague » a annoncé la Région Sud dans un communiqué. Un budget de 2 millions d'euros sera consacré par la Région, avec le soutien de l'Etat.

Ecrit par le 16 février 2026

Région Sud : le trafic des TER et des cars interurbains reste inchangé pendant le confinement



Malgré le confinement, la [Région Sud](#) indique maintenir un trafic normal la semaine sur le réseau TER et les lignes de cars interurbains. Des aménagements seront possibles le week-end en fonction de la fréquentation constatée. La Région Sud rappelle par ailleurs qu'une désinfection quotidienne des rames et des cars est assurée. Enfin, par solidarité avec celles et ceux qui sont en 'première ligne', la Région Sud a annoncé renouveler la gratuité de l'ensemble des transports régionaux pour les personnels soignants.

Ecrit par le 16 février 2026

Rendements locatifs par gare TGV : où se situe le Vaucluse ?



Spécialisée dans l'investissement immobilier locatif, la société [Masteos](#) vient de publier une carte de France des rendements locatifs en fonction des gares de TGV.

Suite au confinement et alors que les entreprises ont accéléré le développement du télétravail, de plus en plus de ménages quittent ou prévoient de quitter les grands espaces urbanisés pour profiter d'un espace vert. Dès lors, de nouvelles opportunités se présentent pour les français souhaitant investir dans des biens immobiliers se situant à plus ou moins une heure des grands centres urbains.

Ecrit par le 16 février 2026

Dans ce contexte, Masteos publie une carte de France des rendements locatifs en fonction des gares de TGV. Réalisée sur la base des données recueillies sur le site www.meilleursagents.com au 1er septembre 2020, cette carte permet aux investisseurs de sélectionner les villes qui disposent du plus grand potentiel de rendement dans le nouveau contexte immobilier post-Covid.

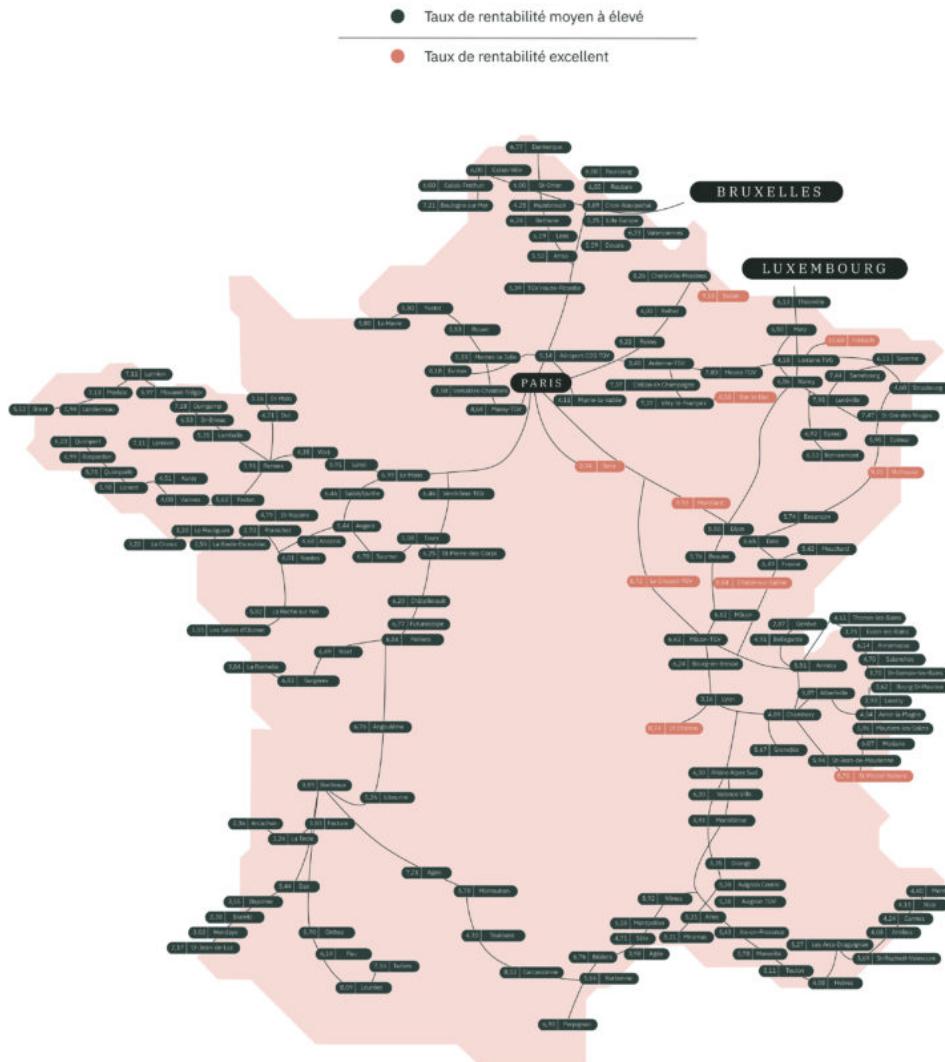
Ainsi, dans le Sud de l'Hexagone, les deux villes ayant le plus de rendement à près d'une heure de Marseille sont Nîmes (67 min, rendement de 5,92 %) et Valence (70 min, rendement de 6,30 %). Dans le Vaucluse, Avignon offre un meilleur rendement (5,38 %) qu'Orange (5,35 %).

Tableau des rendements locatifs pour le Grand Sud :

Ville	Taux de rendement
Montélimar	5,93 %
Nîmes	5,92 %
Marseille	5,78 %
Aix-en-Provence	5,43 %
Avignon gare TGV	5,38 %
Avignon gare centre	5,38 %
Orange	5,35 %
Les Arcs-Draguignan	5,27 %
Arles	5,21 %
Toulon	5,11 %
Menton	4,40 %
Cannes	4,24 %
Nice	4,13 %
Antibes	4,08 %
Hyères	4,08 %
Saint-Raphaël-Valescure	3,69 %

La carte complète disponible ci-dessous.

Ecrit par le 16 février 2026



Des masques pour les collégiens et les lycéens

Ecrit par le 16 février 2026



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

Eviter le décrochage scolaire

Ecrit par le 16 février 2026

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat», poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.